

Lettre d'information n°4 • Février 2024

PARC ÉOLIEN DE LAP' AIR' OUSE

Commune de Lapeyrouse

Dépôt du projet auprès de la préfecture

En octobre dernier, une Demande d'Autorisation Environnementale pour le projet éolien de Lap'air'ouse a été déposée auprès de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Qu'est-ce qu'une Demande d'Autorisation Environnementale ?

C'est un dossier qui comprend notamment toutes les études réalisées par des bureaux d'études externes et indépendants (études écologique, paysagère, acoustique, etc.), l'étude d'impact, des documents administratifs ou encore les consultations et avis de plusieurs services comme l'aviation civile ou Météo France.

Le résumé non technique de l'étude d'impact est notamment consultable en mairie de Lapeyrouse ainsi que dans les mairies des communes limitrophes.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Une phase d'instruction pilotée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a débuté et s'étend généralement sur une période d'environ 2 à 3 ans. Au cours de cette phase, une demande d'études complémentaires peut être sollicitée. Lorsque le dossier est considéré comme recevable, la préfecture organise une enquête publique. C'est ensuite au tour de la CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites) de se réunir pour émettre un avis sur le projet d'Arrêté Préfectoral (favorable ou défavorable). Enfin, le préfet délivrera ou non l'Autorisation Environnementale. Par ailleurs, le mât de mesure de vent installé sur site sera démonté autour de la fin d'année 2024.

Rappel des chiffres clés



3 éoliennes
(150m maximum)



4.26 MW
Puissance maximale
(par éolienne)



~ 26 000 MWh
Production
prévisionnelle annuelle



~ 5 000
Foyers alimentés



~ 32 500 €/an
Retombées économiques
pour la commune

Étapes à venir



Démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser les impacts)

La démarche ERC a été employée dans la conception du projet éolien. Cette démarche, sur la base des études réalisées, vise à Eviter au maximum les impacts du projet, Réduire ceux qui n'ont pu être évités, et le cas échéant compenser les impacts résiduels. Des mesures d'accompagnement peuvent également être proposées. Voici ci-dessous quelques exemples de mesures prises ou prévues dans le cadre du projet :

Mesure d'Évitement : éviter et baliser les zones humides lors de la phase chantier

Mesures de Réduction :

> Mise en oeuvre d'un balisage lumineux à faisceaux modifiés pour atténuer la prégnance visuelle des émissions lumineuses des éoliennes.

> Adapter le calendrier des travaux vis-à-vis des périodes sensibles pour la faune.

Mesure d'Accompagnement : Plantation/réhabilitation de linéaires de haies bocagères.

Au total, une cinquantaine de mesures applicables à différents stades du projet, de la conception jusqu'au démantèlement, sont intégrées dans l'étude d'impact du projet.

Actionnariat

Fin 2022, le conseil municipal de Lapeyrouse a délibéré favorablement pour l'entrée au capital de la société PE DE LAPAIROUSE à hauteur de 5%. La commune est entrée au capital du projet en 2023. Elle pourra par la suite choisir de rester co-actionnaire du parc éolien et d'en percevoir les dividendes chaque année selon la production du parc ou bien elle pourra faire le choix de revendre les parts au moment du financement du projet en réalisant une plus-value financière.

Commune de
Lapeyrouse

valeco

5%

95%

Parc éolien de
Lap'air'ouse



Photomontage du projet depuis la route départementale 998 à hauteur du Monteix, commune de Lapeyrouse.

Pour rappel, les précédentes lettres d'information, un dossier de présentation du projet (dossier de concertation préalable) et une documentation sur la filière éolienne sont disponibles sur le blog du projet à l'adresse suivante :

<https://blog.groupevaleco.com/projet-eolien-lapeyrouse>



À NOTER

Dans le cadre de l'élaboration d'une zone d'accélération en faveur des énergies renouvelables (loi du 10 mars 2023), un dossier de présentation et un registre des remarques sont disponibles en mairie de Lapeyrouse au cours du mois de février.

Contact

Vous avez des questions sur le projet éolien de Lapeyrouse ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus de renseignements :

Fabien COSTE, Chef de projet - fabiencoste@groupevaleco.com - 07 83 81 48 36

VALECO - Siège social : 188 rue Maurice Béjart 34080 MONTPELLIER - SAS au capital de 11 260 449 € - RCS MONTPELLIER 421 377 946

Impression : Digitalis impression - ZA du Bosc - 8 rue des Vergers - 34130 Mudaison - Ne pas jeter sur la voie publique

valeco

PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

groupevaleco.com